

Projet d'installation du gazoduc Bécancour

Dossier : 6211-18-007

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 25 novembre 2003 au 9 janvier 2004

La période d'information et de consultation publiques concernant le *projet d'installation du gazoduc Bécancour par la Société en commandite Gaz Métropolitain* a pris fin le 9 janvier 2004. Conformément au mandat qui lui a été confié le 12 novembre 2003 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 25 novembre 2003 au 9 janvier 2004, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Le promoteur, la Société en commandite Gaz Métropolitain (SCGM), propose de construire et d'exploiter un gazoduc, à partir du réseau du Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. (Gazoduc TQM), situé sur la rive nord du fleuve dans la région de Trois-Rivières, secteur de Cap-de-Madeleine, et de Champlain, jusqu'au parc industriel et portuaire de Bécancour, sur la rive sud du fleuve. Ce gazoduc alimenterait en gaz naturel principalement l'usine de cogénération que TransCanada Energy Ltd compte mettre en service en septembre 2006. Ce projet fait actuellement l'objet d'un mandat d'enquête et d'audience publique confié au BAPE. Le gazoduc permettrait également d'assurer l'approvisionnement actuel et futur des clients du parc industriel de Bécancour.

Le gazoduc projeté aurait une emprise permanente de 23 m de largeur et une longueur d'environ 16 km. La traversée du fleuve, sur une distance de près de 3 km, s'effectuerait à la hauteur de l'île Carignan pour rejoindre l'île de la Petite-Pointe-aux-Roches sur la rive sud. Pour ce faire, le promoteur privilégie la méthode du forage directionnel (sous fluvial), dans la mesure où cela s'avère techniquement réalisable. Cette technique impliquerait diverses activités dont le déboisement sur les îles Carignan et Petite-Pointe-aux-Roches, la construction d'une jetée temporaire d'environ 1 000 m construite en partie sur l'île de la Petite-Pointe-aux-Roches et en partie sur la batture sud de même que l'installation et la mise en service d'une foreuse. Des travaux en tranchée (avec dragage) pourraient être envisagés, en cas de difficultés techniques. Le projet comprend également des structures enfouies ainsi que deux postes hors terre, aux points de départ et d'arrivée.

Le promoteur prévoit débiter les travaux de construction au printemps 2005 avec une mise en service à l'automne 2005. Le coût du projet est estimé à 40 millions de dollars.

(Extrait du communiqué émis le 25 novembre 2003)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances, de messages électroniques adressés au BAPE ou des registres déposés dans les centres de consultation.

Une seule préoccupation a été adressée au BAPE en ce qui a trait à la possibilité d'une petite modification du tracé emprunté par le gazoduc sur un lot touché.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet sont déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque municipale de Bécancour	1295, avenue Nicolas-Perrot
Municipalité de Champlain	819, rue Notre-Dame
Bibliothèque de Cap-de-la-Madeleine	70, rue Saint-Pierre

Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
28 novembre 2003	Le Soleil	
28 novembre 2003	Le Nouvelliste	
28 novembre 2003	La Presse	
30 novembre 2003		Courrier Sud
30 novembre 2003		L'Hebdo Mékinac des Chenaux
7 décembre 2003		Courrier Sud
7 décembre 2003		L'Hebdo Mékinac des Chenaux

Le communiqué de presse diffusé par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
25 novembre 2003 Annonce de la période d'information et de consultation publiques	Les quotidiens, hebdomadaires et médias électroniques des Laurentides, Lanaudière, Laval, Montréal et la Montérégie ainsi que les hebdomadaires régionaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec	261	Site gouvernemental et site du BAPE

Les relations de presse

La responsable du dossier a eu des échanges téléphoniques avec plusieurs journalistes de la presse écrite et électronique de la région concernée. Ces échanges avaient pour but de mieux faire connaître l'étape à laquelle se trouvait le projet.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation publiques. Des articles traitant du projet et de la période d'information ont été publiés dans *Le Nouvelliste* ainsi que dans les hebdomadaires régionaux tels que *Courrier Sud* et *L'Hebdo Mékinac des Chenaux*.

Québec, le 13 janvier 2004

Rosemary Al-Hayek, conseillère en communication, chargée de dossier